



## PROCÉDURES LOCALES

# Championnat inter-régional Nouvelle Aquitaine & Occitanie

## Catégorie Générale Classe Multi-classe

Du 25/05/2025 au 31/05/2025

MARMANDE VIRAZEIL

Edition du 02/04/2025

Date de validation des procédures par la Commission Sport FFVP : xx/xx/2023

Référence du règlement des compétitions FFVP : NP 4.1 - Edition 2025

L'ensemble des documents de référence est disponible sur :

<https://docs.google.com/document/d/187oxuMb67LwP9k7y1zM5WEIjYRAAdV5WvHBLfhGyZQWA/edit>

Les procédures locales ont pour but de définir les options retenues par l'organisation lorsque le règlement fédéral (NP4.1) les permet. Elles évitent autant que possible de paraphraser la NP4.1. Les concurrents sont donc tenus de connaître la NP4.1 et les procédures locales. Les procédures locales doivent être validées par la Commission Sport FFVP au moins un mois avant la première épreuve.

## TABLE DES MATIERES

<b>1. DESCRIPTION DE LA COMPETITION</b>	<b>3</b>
<b>1.1. NOM ET LIEU DE LA COMPETITION</b>	<b>3</b>
<b>1.2. CALENDRIER DE LA COMPETITION</b>	<b>3</b>
<b>1.3. NOMS ET FONCTIONS DES ORGANISATEURS ET OFFICIELS</b>	<b>3</b>
<b>1.4. ADRESSES POUR CORRESPONDANCE ET INSCRIPTION</b>	<b>3</b>
<b>2. GENERALITES</b>	<b>4</b>
<b>2.1. MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION ET REMORQUES</b>	<b>4</b>
<b>2.2. CLASSES ET TYPES DE PLANEURS ADMIS</b>	<b>4</b>
<b>2.3. LOGICIEL D'ANALYSE ET DE SCORING UTILISE</b>	<b>4</b>
<b>2.4. SITE INTERNET</b>	<b>4</b>
<b>2.5. BASE DE POINTS DE VIRAGES</b>	<b>4</b>
<b>2.6. DEFINITION DE L'ESPACE AERIEN SPORTIF DU CHAMPIONNAT</b>	<b>5</b>
<b>2.7. EMPLACEMENT DU PANNEAU D'AFFICHAGE OFFICIEL</b>	<b>5</b>
<b>2.8. MESSAGERIE</b>	<b>5</b>
<b>3. PROCEDURES AU SOL</b>	<b>5</b>
<b>3.1. PROCEDURE DE PESEE</b>	<b>5</b>
<b>3.2. PROCEDURE DE DEBALLASTAGE EN PISTE</b>	<b>5</b>
<b>3.3. PRESENTATION DE L'AERODROME</b>	<b>6</b>
<b>3.4. GRILLE DE DECOLLAGE</b>	<b>6</b>
<b>3.5. PC VACHE, INFORMATIONS A COMMUNIQUER EN CAS DE VACHE, REMISE DES ENREGISTREURS AU RETOUR DE VACHE</b>	<b>6</b>
<b>3.6. DEPOUILLEMENT DES ENREGISTREURS</b>	<b>7</b>
<b>3.7. POSSIBILITES DE DEPANNAGE AIR</b>	<b>7</b>
<b>4. PROCEDURES EN VOL</b>	<b>7</b>
<b>4.1. FREQUENCES RADIO</b>	<b>7</b>
<b>4.2. DECOLLAGE (ZONE DE LARGAGE) ET DECOLLAGE AUTONOME</b>	<b>8</b>
<b>4.3. PROCEDURE EN CAS D'ATTERRISSAGE PENDANT LES REMORQUAGES</b>	<b>9</b>
<b>4.4. INFORMATION D'ARRIVEE</b>	<b>9</b>
<b>4.5. PROCEDURE D'ARRIVEE ET D'ATTERRISSAGE</b>	<b>9</b>
<b>5. DEROULEMENT DES EPREUVES</b>	<b>10</b>
<b>5.1. DISPOSITIONS LOCALES RELATIVES AU CONTROLE DU TRAFIC AERIEN (LE CAS ECHEANT)</b>	<b>10</b>
<b>5.2. PARAMETRES DES PORTES DE DEPART ET D'ARRIVEE</b>	<b>10</b>
<b>5.3. OUVERTURE DE PORTE DE DEPART</b>	<b>12</b>
<b>5.4. ANNULATION D'EPREUVE EN VOL</b>	<b>12</b>
<b>5.5. PENALITE ALTITUDE D'ARRIVEE</b>	<b>12</b>
<b>6. DIVERGENCES PAR RAPPORT AU REGLEMENT FEDERAL NP4.1 EN VIGUEUR</b>	<b>12</b>
<b>7. ANNEXES</b>	<b>13</b>
<b>CARTES VAC - LFDM</b>	<b>13</b>
<b>8. REGLES DE VIE SUR L'AERODROME ET DANS LA ZONE DE VIE (CAMPING, RESTAURATION, ETC),</b>	<b>14</b>
<b>9. SECURITE</b>	<b>15</b>

# 1. Description de la compétition

## 1.1. Nom et lieu de la compétition

Nom de la compétition : **Championnat inter-régional Nouvelle-Aquitaine et Occitanie,**

Lieu : **l'Aérodrome de Marmande Virazeil - LFDM**

Association organisatrice : **Centre de vol à voile Marmandais - CVVM**

Altitude de référence de l'aérodrome : **33 mètres** (sera utilisée pour la référence des altitudes QNH/AMSL)

Cette compétition est sélective (ie ne diverge pas par rapport à la NP4.1) : **OUI**

## 1.2. Calendrier de la compétition

Date limite d'inscription : **18/05/2025**

Entraînement (non officiel) : **22/05 au 24/05/2025**

Période d'inscription : **01/03/2025 au 18/05/2025**

Période d'inspection technique (pesée) : (le cas échéant) : **22/05 au 23/05/2025**

Premier briefing Premier jour de la Compétition : **25/05/2025 à 10h**

Période de compétition (premier et dernier jour d'épreuve possible) : **du 25/05 au 31/05/2025**

Remise des prix : **31/05/2025 à 18h00**

## 1.3. Noms et fonctions des organisateurs et officiels

Postes obligatoires :

- Directeur de la compétition : **Joel PASCAUD**
- Représentant régional : **Gérard BRIAND**
- Choix des épreuves : **Pascal LACHAIZE, Jean Claude FERDINAND**
- Scoring : **Jean Claude FERDINAND**
- Secrétariat : **Jean Louis CHEVALIER**

Postes recommandés :

- Président du Comité d'Organisation : **Pascal LACHAIZE**
- Sécurité des vols : **Pascal LACHAIZE**
- Météorologue : **Joel PASCAUD - Pascal LACHAIZE**
- Logistique : **Anne HAZERA – Adrien AUGER**
- Contrôle Technique : **Anne HAZERA - Adrien AUGER**
- Remorquage : **Pascal LACHAIZE**
- Webmaster : **Adrien AUGER**
- Responsable presse : **Pascal LACHAIZE**

## 1.4. Adresses pour correspondance et inscription

- Tel : **0627142537 (Jean Claude) - 0686941400 (Pascal)**
- E-mail : **scoring.jcf@Orange.fr**
- Site web : **<https://www.ffvp.fr/trouver-un-club/centre-de-vol-a-voile-marmandais-cvvm>**
- Adresse postale: **Centre vol à voile du Marmandais BP198 47200 MARMANDE**

## 2. Généralités

### 2.1. Montant des droits d'inscription et remorqués

Les frais d'inscription pour chaque planeur s'élèvent à :

- **45€** pour les pilotes de moins de 25 ans
- **85€** pour les pilotes de plus de 25 ans

Ils couvrent toutes les opérations exceptés les décollages.

Le prix d'un remorqué standard (600m AGL) est de **40 €**.

Le montant de la caution de réclamation est fixé à **200€**

### 2.2. Classes et types de planeurs admis

La compétition se déroule dans une classe unique : la classe multiclasse, utilisant les handicaps FFVP -NP4.1.D

Nombre maximal de planeurs admis sur la plateforme en compétition : **20 planeurs**

Pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit suivant la piste en service, d'autoriser ou non l'utilisation des ballasts

### 2.3. Logiciel d'analyse et de scoring utilisé

Le logiciel SeeYou 10.63 ou supérieur sera utilisé comme logiciel d'analyse des vols et de calcul des points. Le script de scoring FFVP version 2023 en vigueur le jour de la 1ère épreuve sera appliqué

### 2.4. Site Internet

Le site Internet du championnat est :

[https://www.soaringspot.com/en\\_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/](https://www.soaringspot.com/en_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/)

Il contient, au fur et à mesure des mises à jour, les documents suivants :

- Règlement des compétitions fédérales de vol à voile, Repère 4.1, Edition 2025,
- Possibilité d'hébergement et de restauration et animations locales,
- Liste des concurrents inscrits,
- Base des points de virage. Les résultats pour chaque jour d'épreuve seront publiés sur le site Soaring Spot accessible par le lien suivant : [https://www.soaringspot.com/en\\_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/](https://www.soaringspot.com/en_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/)

### 2.5. Base de points de virages

Téléchargement du fichier de référence à compter du **2 Mai 2025** sur menu

[https://www.soaringspot.com/en\\_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/downloads](https://www.soaringspot.com/en_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/downloads)

- Points de départ utilisables : ligne de 10 km suivant point de départ. Une altitude maximale sur la ligne de départ sera fixée.
- Points d'arrivée utilisables : cercle de 3 km autour de l'aérodrome à une altitude impérativement supérieure à 300 m QHE.

## **2.6. Définition de l'espace aérien sportif du championnat**

L'espace aérien sportif utilisé pour la compétition est le fichier Espace aérien France FFVP. Il sera disponible dans Soaring Spot.

La liste des zones particulières seront donnée à chaque briefing du matin en fonction du secteur choisi et de l'activation en temps réelle des zones qui pourraient nous concerner.

## **2.7. Emplacement du panneau d'affichage officiel**

Le panneau d'affichage officiel est situé à l'entrée du hangar briefing.

## **2.8. Messagerie**

Des informations officielles pourront être transmises par le groupe Whatsapp créé par l'organisation pour la compétition. L'organisation configurera le groupe de telle façon qu'elle soit la seule à pouvoir diffuser des messages.

# **3. Procédures au sol**

## **3.1. Procédure de pesée**

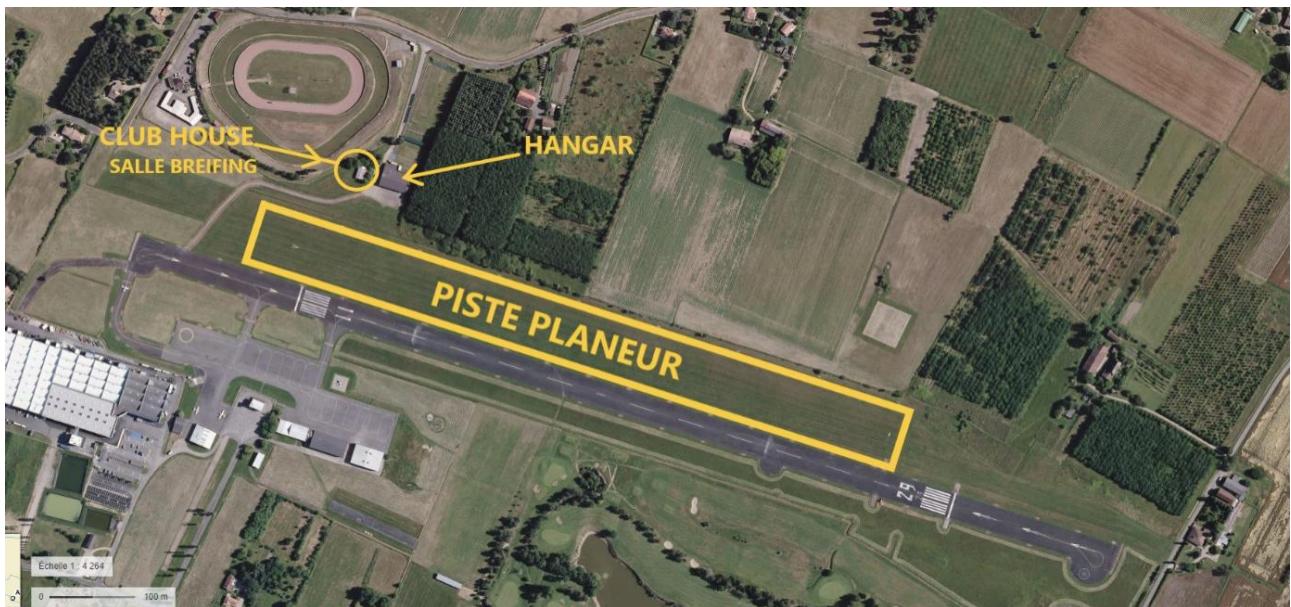
Des pesées aléatoires des planeurs avec tout leur équipement (batterie / parachute / PDA...) seront effectuées chaque jour au point de pesée situé sur le parcours de mise en piste. Le planeur en surpoids sera pénalisé..

## **3.2. Procédure de déballastage en piste**

Les déballastages sur la grille de départ sont autorisés sous le contrôle du Directeur de Compétition ou d'un membre de l'organisation.

Dans un souci de préservation des ressources naturelles, il est demandé aux concurrents déballastant au sol de recueillir l'eau dans des bidons afin de la réutiliser.

### 3.3. Présentation de l'aérodrome



Aérodrome non contrôlé en espace de classe G, possédant une piste en herbe et une piste en dur parallèle. Le club house planeur se situe au Nord de la piste. Le parking planeur prévu pour le championnat se situe devant le hangar ainsi qu'en amont de la piste côté Ouest pouvant accueillir un maximum de 20 planeurs.

Le club possède hormis les locaux administratifs et DTO, une cuisine, une grande salle de réunion, des sanitaires (WC et douches).

Il sera mis en place par la mairie des installations complémentaires en fonction du nombre de participants.

### 3.4. Grille de décollage

Conformément au §11.1 de la NP4.1, le type de grille retenu est : **PLACEMENT LIBRE**.  
Heure limite pour retirer les véhicules de la grille : **précisé au briefing**.  
Des aides de pistes participeront à la manutention

### 3.5. PC vache, informations à communiquer en cas de vache, remise des enregistreurs au retour de vache

Le PC Vache se situe au club House.

N° de téléphone : **0686941400 (Pascal) - 0627142537 (Jean Claude)**

En cas de vache, le pilote peut :

- Contacter le PC Vache par téléphone et donner les informations (voir fiche de vache) nécessaires au dépannage.
- Contacter le PC Vache par SMS ou avec le formatage suivant : [PILOTE] [N° de Concours] [nb de points tournées] [Latitude][Longitude]

- Dans tous les cas, les équipiers doivent, avant de partir en dépannage, informer le PC Vache et vérifier que les coordonnées de la vache ont été bien transmises.
- Le fichier IGC sera remis dès que possible au retour de dépannage et, en dernier délai, avant 8h le lendemain matin.

### 3.6. Dépouillement des enregistreurs

Les données de l'enregistreur principal doivent être remises à l'organisation dans un délai de 45 min après l'atterrissement, sous la forme :

- De préférence un envoi par email (hautement préféré et recommandé) à : **scoring.jcf@orange.fr**
- Soit du fichier IGC issu de l'enregistreur principal, sur un support de stockage de type clé USB ou carte mémoire (SD Card).

Remarque pour les Volkslogger : les fichiers de vol doivent être téléchargés en mode « sécurisé ».

L'organisation refusera de réceptionner un enregistreur de vol et d'effectuer toute manipulation dessus.

Les résultats seront publiés sur le site :

[https://www.soaringspot.com/en\\_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/results](https://www.soaringspot.com/en_gb/championnat-inter-regional-nelle-aquitaine-occitanie-2025/results)

### 3.7. Possibilités de dépannage air

Les dépannages air sont autorisés et assurés par l'organisation à condition que le planeur soit posé sur un terrain qui permette un remorquage en toute sécurité et avant l'heure limite légale (heure légale du coucher du soleil + 30 min).

L'organisation des dépannages air est de la responsabilité du Directeur de la Compétition, qui décidera notamment de l'ordre dans lesquels ils seront effectués et de leur éventuelle délégation à un autre aéroclub. Le coût du dépannage air réalisé par le Club dans le cadre du concours est fixé à **3,40 € la minute**.

## 4. Procédures en vol

### 4.1. Fréquences radio

Les transmissions radios ne doivent être faites que sur les fréquences autorisées par les organisateurs.

- Fréquence locale : **120.050 MHz** dans un rayon de 10km (décollage, départ, arrivée, atterrissage, etc.)
- Fréquence concours utilisable : **122,505 ou 122,655 MHz**
- Fréquence Mont de Marsan : **119.700 MHz**
- Fréquence détresse : **121.500 MHz**
- Fréquence terrain auto info : **120.050 MHz**

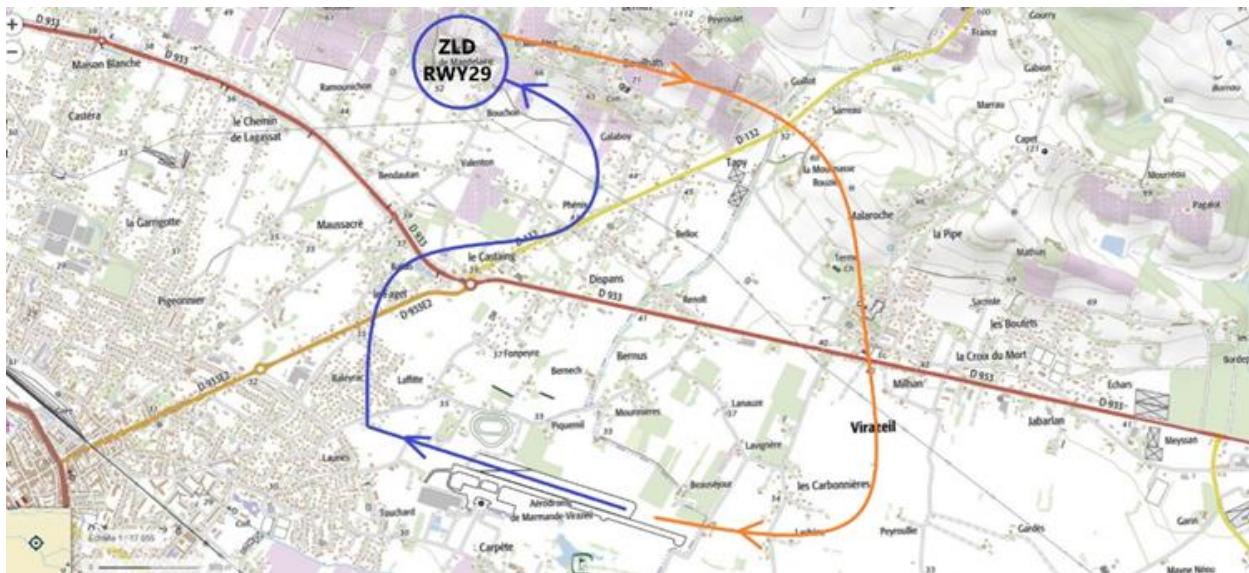
Seules les fréquences Club et concours seront écoutées en permanence par le starter compétition.

Sauf pour des raisons de sécurité :

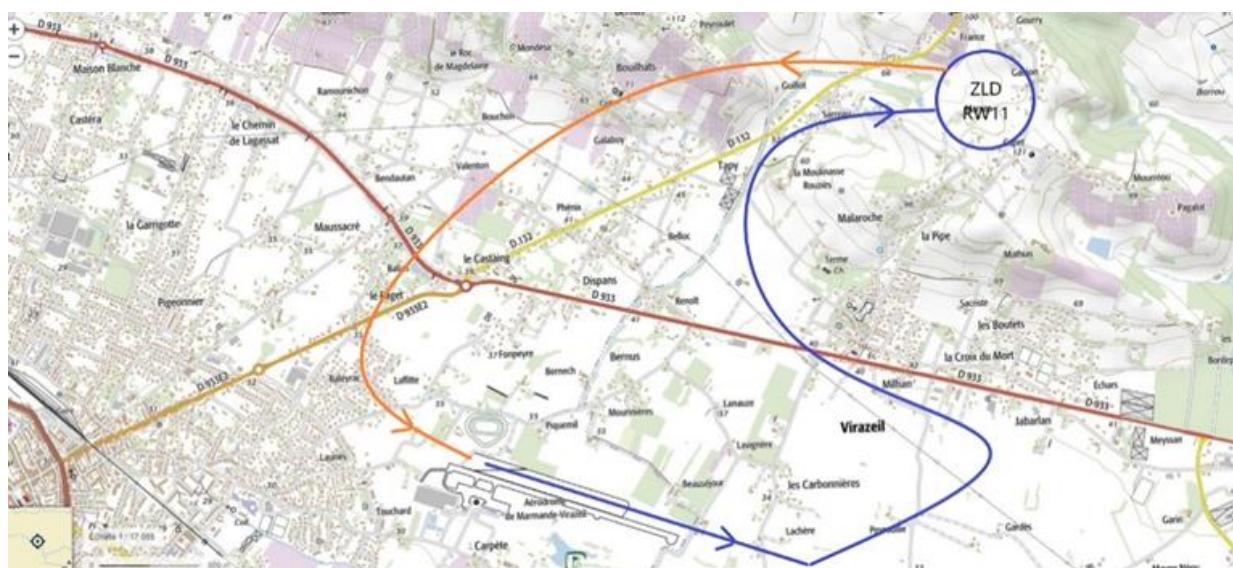
- Aucune annonce n'est faite par le pilote planeur ou le pilote remorqueur, ni au décollage ni au largage sauf raison de sécurité.
  - Les essais radio en émission et réception doivent être réalisés 20 minutes avant le 1er décollage sur la fréquence locale.
  - Le starter peut interrompre un décollage avant roulage par l'annonce : « STOP REMORQUAGE ».
  - Dès l'annonce, le remorqueur reste immobilisé, le planeur sort entièrement les aérofreins et largue le câble au besoin.
  - Le starter annoncera ensuite la reprise des décollages.

#### 4.2. Décollage (zone de largage) et décollage autonome

Zone de largage QFU29



Zone de largage QFU11



Les consignes de décollage et de largage seront expliquées lors du briefing général aux compétiteurs ainsi qu'aux pilotes remorqueurs.

#### **Les planeurs autonomes décolleront sur la partie de piste identique aux autres.**

Les planeurs motorisés décollant à l'aide du remorqueur, devront effectuer, après le largage, un test de fonctionnement du moteur d'une durée maximale de deux minutes avant l'ouverture de la ligne de départ afin de tester l'enregistrement du fonctionnement moteur dans l'enregistreur de vol.

Après ce test, l'utilisation du moteur pour reprendre de l'altitude avant le départ ne sera plus autorisé. Pour les motoplaneurs décollant en autonome, le moteur doit impérativement être arrêté, dans la zone de largage, en dessous de l'altitude de largage fixée au briefing.

Tout dépassement de cette altitude sera pénalisé conformément à la liste des pénalités du règlement des compétitions.

Reporter au briefing quotidien ces informations.

#### **4.3. Procédure en cas d'atterrissement pendant les remorquages**

Avant tout décollage, y compris pour les vols d'entrainements, tous les pilotes devront avoir pris connaissance des consignes locales de sécurité en cas d'incident de remorquage. Voir annexe Ces consignes seront données lors du premier briefing général et feront l'objet de rappels.

En cas d'incident (casse câble, problème moteur du remorqueur, etc.) annoncé par le pilote remorqueur ou le pilote planeur, le starter stoppera les décollages suivants. Les remorqués ne pourront reprendre qu'après clôture de l'incident et selon ses instructions

#### **4.4. Information d'arrivé**

Les arrivées avec passage verticale aérodrome sont interdites.

Le pilote annonce son arrivée et ses intentions sur la fréquence « locale » (**120.050**) lorsqu'il est à 10 km de l'arrivée, en utilisant la phrase suivante : « **[N° de concours] au km 10** »

Le starter collationne le numéro de concours et demande au pilote de rappeler au km 3.  
Au km 3, sur la 120,050, le pilote annonce : « **[N° de concours] au km 3** »

L'organisation collationne, puis donne les consignes pour l'atterrissement (QFU, axe, vent, trafics, finale,).

#### **4.5. Procédure d'arrivée et d'atterrissement**

Un tour de piste classique est la procédure normale et conseillée. Les schémas relatifs aux procédures d'atterrissement figurent en annexe.

**Les passages ne sont pas autorisés.**

## 5. Déroulement des épreuves

### 5.1. Dispositions locales relatives au contrôle du trafic aérien (le cas échéant)

En cas d'omission d'un NOTAM par l'administration, celui-ci devra être consulté sur le site SIA.

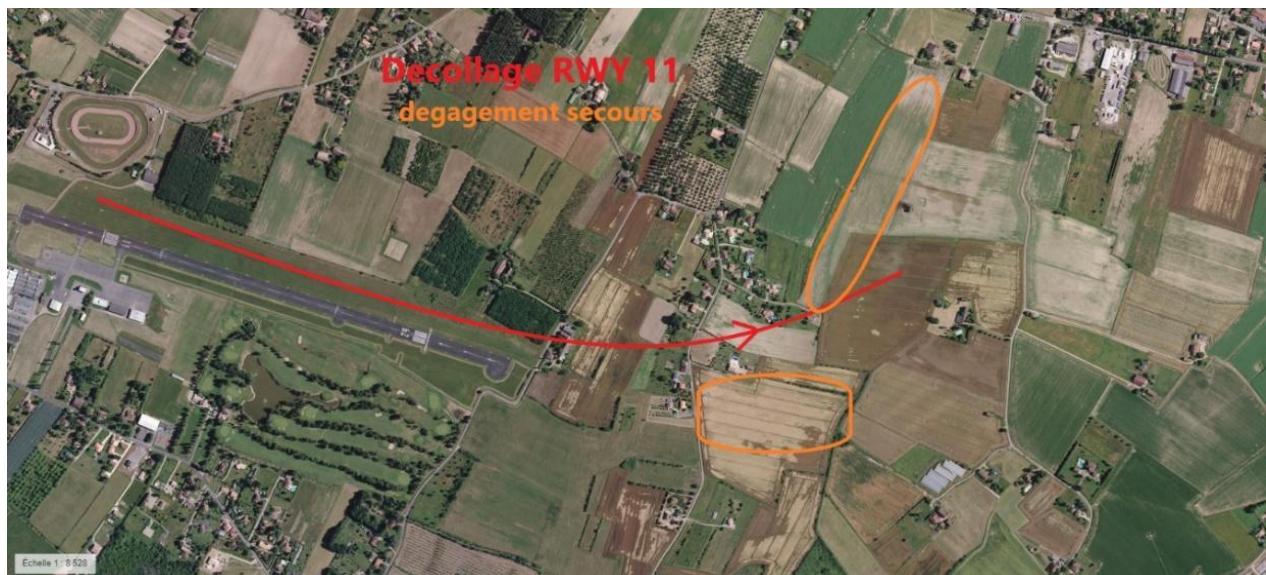
### 5.2. Paramètres des portes de départ et d'arrivée

Départ :

#### Décollage piste 11

- Les décollages se feront sur la gauche de la piste pour tous les planeurs.
- Les remorqueurs se poseront coté piste en dur avec le câble.
- Si un pilote n'accroche pas, il se posera coté piste en dur afin de dégager rapidement le planeur sur la gauche de la piste.

Décollage interdit si un planeur ou un remorqueur en approche finale.



#### Décollage piste 29

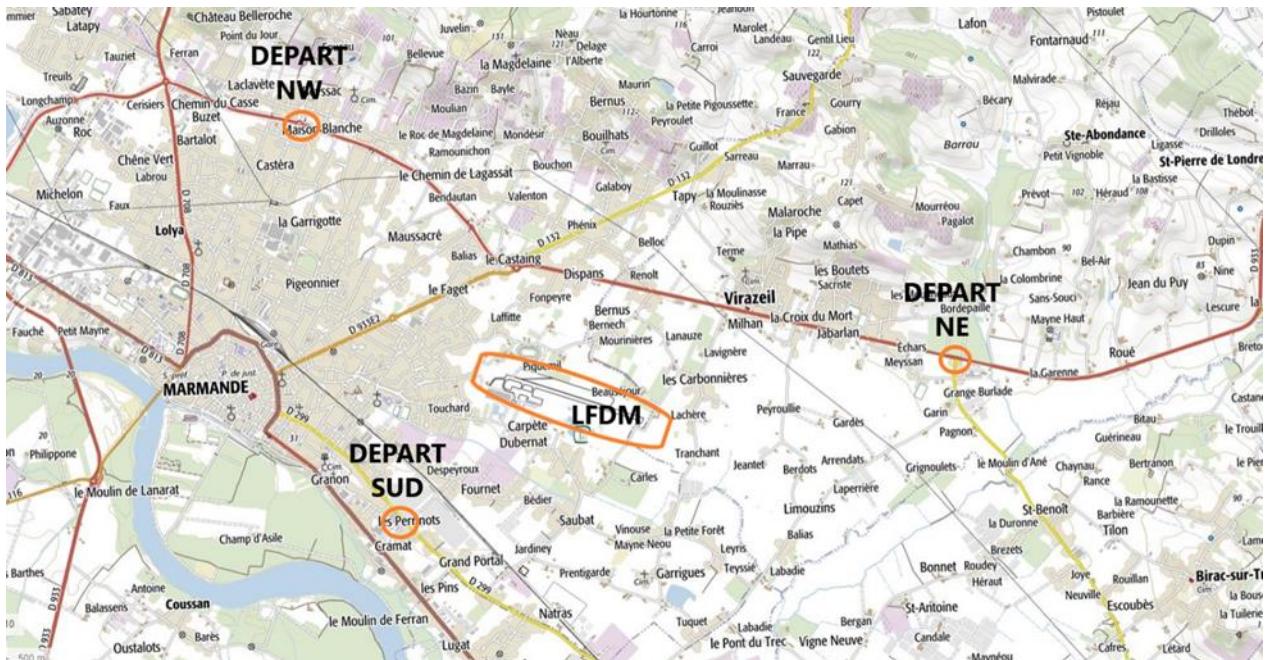
- Les décollages se feront sur la droite de la piste pour tous les planeurs.
- Les remorqueurs se poseront coté piste en dur avec le câble.
- Si un pilote n'accroche pas, il se posera coté piste en dur afin de dégager rapidement le planeur sur la droite de la piste.

Décollage interdit si un planeur ou un remorqueur en approche finale



Ligne de départ rectiligne de longueur totale 10 km (2x5km de chaque côté du point de départ), centrée sur le point de départ, avec comme paramètres de franchissement :

- Vitesse sol maximale : 170km/h, sauf changement lors du briefing journalier
- Altitude maximale de franchissement de ligne : sera définie chaque jour en fonction des plafonds observés et annoncée durant les messages radio d'ouverture de porte.



## **Arrivée :**

Cercle de rayon 3 km centré sur le point d'arrivée avec comme paramètre de franchissement :

- Altitude minimale : **330 mètres QNH**, sauf changement durant le briefing journalier. afin de permettre une intégration dans le trafic et un tour de piste standard sous l'autorité du starter.
- Une fois posé, le planeur est dégagé de la piste le plus rapidement possible sur voie de circulation. Le retour au parking se fait par les voies d'accès aux parkings

### **5.3. Ouverture de porte de départ**

Se référer à la NP4.1 §12.4.3

« **TOP** » départ en circuit est donné au plus tôt par le starter 20 minutes après le décollage du dernier compétiteur en place sur la grille de départ ou 30 minutes si préciser en briefing.

Les informations suivantes seront données chacune 2 fois par le starter sur la fréquence « locale » :

- « Annonce du dernier décollage »
- « Ouverture de la porte dans 10 minutes »
- « Ouverture de la porte dans 5 minutes »
- « La porte est ouverte à xx H xx ».

### **5.4. Annulation d'épreuve en vol**

À tout moment, l'organisation peut annuler l'épreuve en annonçant sur la fréquence compétition. Les concurrents sont priés de relayer le message le plus sportivement possible.

### **5.5. Pénalité altitude d'arrivé**

La pénalité pour passage de la porte d'arrivée sous l'altitude minimale est de type « Temps ».

## **6. Divergences par rapport au règlement fédéral NP4.1 en vigueur**

Sans objet

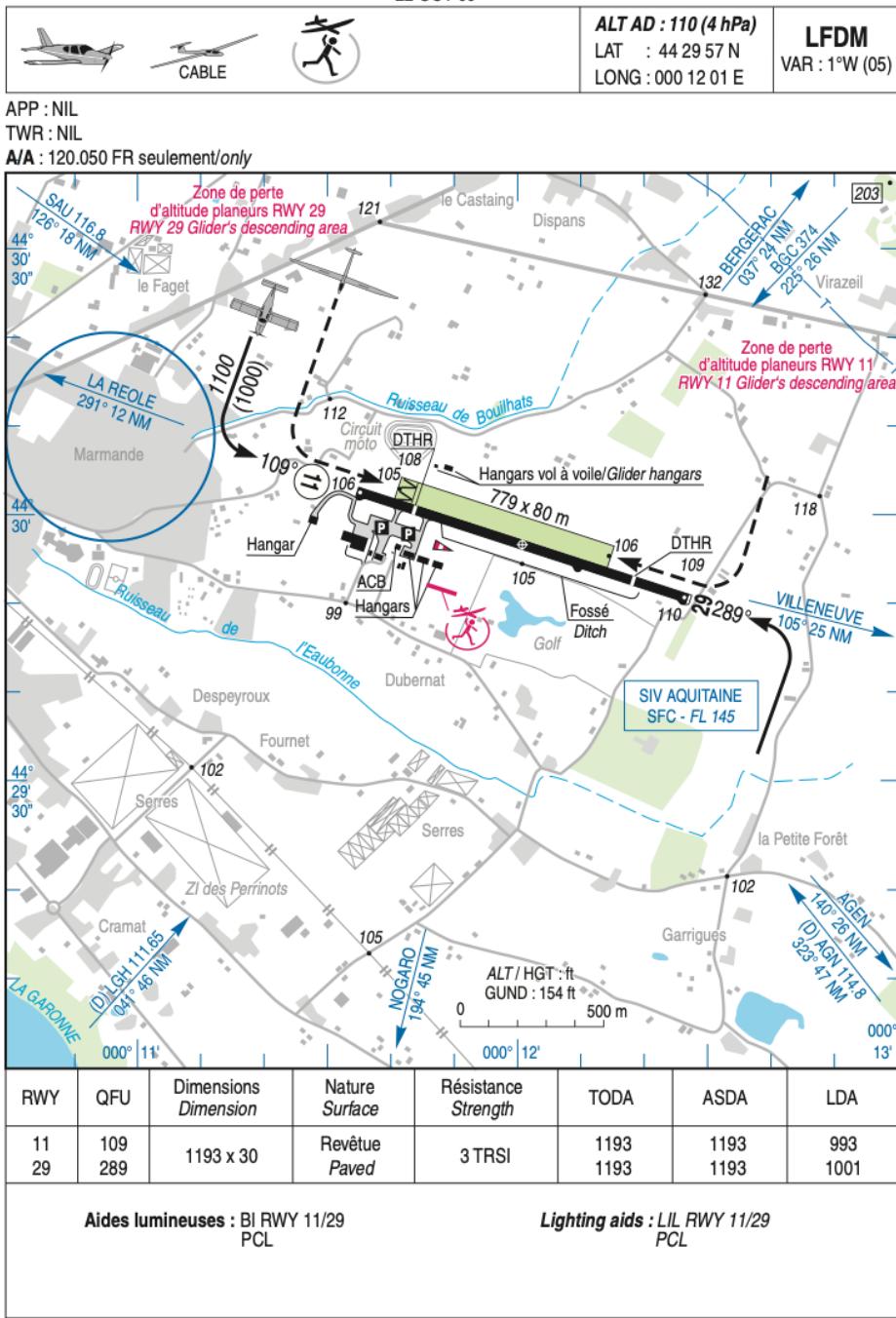
## 7. Annexes

### Cartes VAC - LFDM

#### ATERRISSAGE A VUE Visual landing

Ouvert à la CAP  
Public air traffic  
22 OCT 09

#### MARMANDE VIRAZEIL AD2 LFDM ATT 01



AMDT 12/09 CHG : WGS-84, activité treuillée.

© SIA

## **8. Règles de vie sur l'aérodrome et dans la zone de vie (camping, restauration, etc. ),**

Les possibilités d'hébergement sont mises en ligne sur le site du club. Le terrain permet notamment de camper avec tente, caravane, camping-car.

Vous êtes dans un espace naturel sensible au feu. Attention aux mégots, barbecues etc. ...

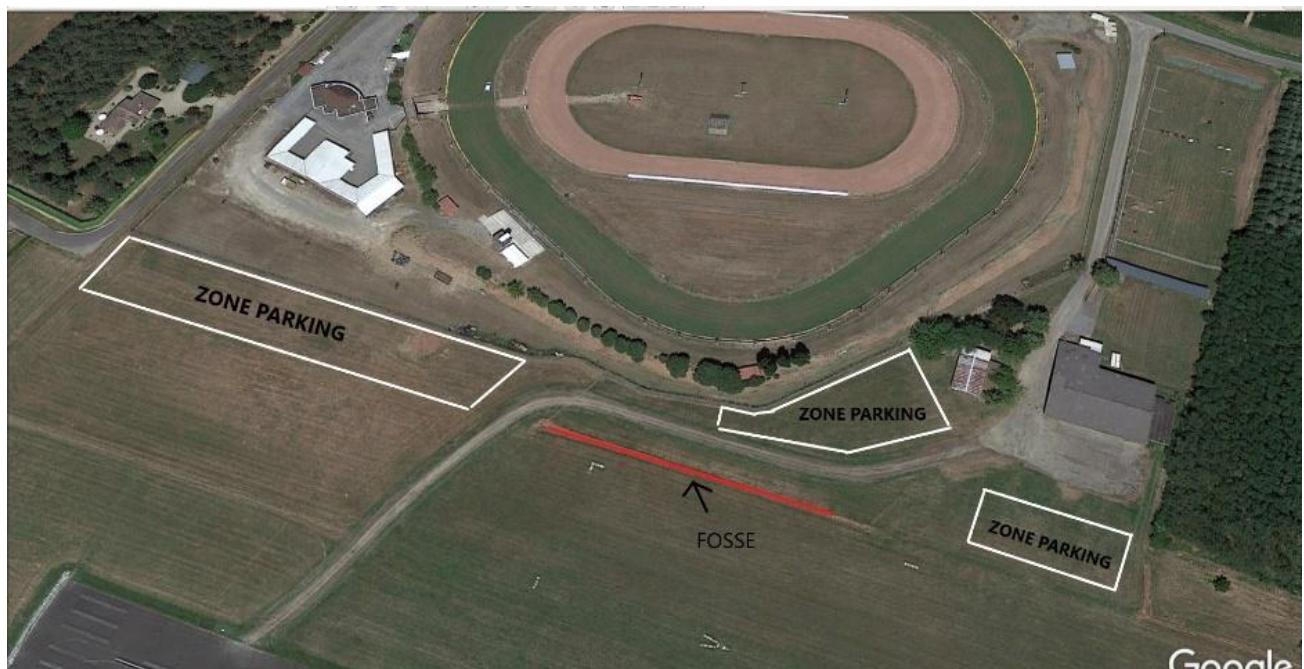
L'ensemble des bâtiments de CVVM est non-fumeur.

Le club dispose de moyens sanitaires limités qui seront accessibles aux compétiteurs.

Il est demandé d'en faire une utilisation bienveillante et de rendre compte aux responsables de CVVM de tout problème.

Le code d'accès WIFI pour la connexion internet vous sera donné lors du briefing d'accueil

### **Zones de parking**



## 9. SECURITE



### C'est un jeu, sans enjeu !

- Sachez dire « STOP »

### Faites votre vol

- Ne copiez pas les erreurs des autres.
- Votre solution est probablement la bonne.

### Anticollision

- Regardez dehors en permanence !
- Pas de comportement agressif et de trajectoire non sécuritaire (ressource sous un planeur)
- Vigilance extrême vis-à-vis des véhicules circulant sur les routes et au voisinage de l'aérodrome.

### Exclusion du concours possible si manœuvre dangereuse

- Raccrochages bas, passage etc.... de perte d'altitude et tour de piste pour la 11 et 29

### Préparez votre vol sereinement

- Décollez uniquement quand vous êtes prêt.
- Planeur, cartes, GPS, visualisation du parcours.

### Volez l'esprit clair et net

- Forme physique, alimentation, hydratation ...